Onzième année — N° 370 — On s'abonne au Bureau du Journal 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS, et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 23 JANVIER 1916

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement
TÉLÉPHONE : PASSY 46-11
ANNONCES aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-Fondatrice : Jane MISME
ABONNEMENTS
FRANCE. . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement
ANNONCES aux Bureaux du Journal

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi de 3 à 6 heures.

Les Français seront-ils polygames ?

On se le demande de divers côtés, et déjà, avant la guerre, certains apôtres de la repopulation ne craignaient point de proposer ce remède à la France contre l'abaissement de sa natalité. Devrons-nous l'admettre, après la guerre? On nous l'assure très sérieusement. Cela paraît indispensable d'abord pour la vie même de la France menacée d'une disette croissante de nouveaux-nés, ensuite pour le bonheur d'une multitude de femmes, menacées de rester sans mari.

Tant de jeunes hommes seront morts ! Le chiffre de la population réduit de leur nombre manquera de s'accroître ensuite du nombre d'enfants qu'on pouvait attendre d'eux. Et les femmes, toujours plus nombreuses que les hommes, le seront devenues considérablement. Elles resteront, un milion en surcroît. Est-il admissible de les condamner au célibat ? Ne faut-il pas leur permettre de partager légalement le mari des autres ? Et n'est-il pas urgent d'établir la polygamie dans le code Français, au vingtième siècle après Jésus-Christ. C'est pour arriver à ce résultat que, au nom de la civilisation, nous aurons si douloureusement, si longuement lutté contre ceux que nous appelons des Barbares.

Il me semble que le seul fait qu'une semblable question puisse se poser indique chez un peuple une singulière déroute du sens moral. Ceux qui, au début de la guerre, ont prédit qu'elle ramènerait la civilisation d'un siècle en arrière se trompaient de beaucoup de siècles; nous voici retournés à l'antiquité primitive.

Je sais bien que la prostitution, officiellement protégée, et l'adultère font de la monogamie un des mensonges publics de la Société moderne. Mais c'est un beau mensonge. C'est l'idéal établi dans la loi, par un monde encore trop imparfait pour le réaliser pleinement dans les mœurs. Depuis un siècle, le féminisme défend énergiquement cet idéal. Toutes ses campagnes ont tendu au relèvement de la moralité dans les rapports des sexes. Il a combattu pour l'unité de la morale, c'est-à-dire pour que la pureté des mœurs fut enseignée aux hommes comme on l'enseigne aux femmes; pour que la loi impose à l'homme ses responsabilités envers la femme et l'enfant (recherche de la paternité)); pour que l'infâme réglementation de la prostitution soit abolie, pour que la femme puisse se suffire par son travail et pour qu'elle veuille et sache travailler, afin que lui soient épargnées les tentations de la misère et du déshonneur. Si par la fatalité des temps, le sentiment de la beauté du mariage monogame risquait de se perdre dans l'univers civilisé, c'est chez les féministes qu'on le retrouverait.

Le mariage un et indissoluble est la loi supérieure de la nature, la loi supérieure de l'amour. Par l'amour qui forme le couple et qui l'unit à ses petits, seul il peut créer entre l'homme, la femme et leurs enfants ce cercle de tendresse et de défense qui soutient et protège de la naissance à la mort : la famille. S'il faut, dans une humanité en évolution admettre le divorce et pardonner l'adultère, comme les accidents naturels de la loi sublime, il serait criminel, il serait absurde de détrôner la loi lorsqu'on l'a une fois reconnue et proclamée.

Ceux qui croient qu'on pourrait ainsi sauver un peuple et accroître la somme de bonheur des individus se trompent étrangement. Ce retour à la barbarie serait, pour la France et pour les femmes, en l'honneur de qui on le prône, une fort mauvaise affaire.

Il nous faut des enfants certes. Mais appliquons-nous donc à donner aux ménages subsistants, et à ceux qui se créeront, le goût d'en avoir un nombre normal et la possibilité de les élever. Il faudrait plus de place que je n'en ai pour envisager au point de vue national les conséquences économiques et morales d'une polygamie future. Contentons-nous de relever que, sans exception, les peuples chez lesquels la polygamie s'est perpétuée en meurent. Voilà pour la France.

Quant aux femmes : Ah ! le joli présent qu'on leur offre ! Tandis que la plupart des hommes ont tant de peine à subvenir, souvent partiellement, aux besoins d'une famille, comment s'en tireraient-ils envers plusieurs familles, même avec le concours du travail professionnel de la mère ? Et quel amour, celui dont il faudrait accepter le partage ! Plaignons celles à qui la destinée, dans l'état actuel des choses, infilge ce malheur. Mais ne le proposons à personne comme un beau rêve.

Ainsi, prétend-on, un million de femmes ne connaîtront pas l'amour, ni la maternité. Réduisons d'abord considérablement ce million. Même s'il représente exactement le surcroît de la population féminine en France après la guerre, il ne dira point le nombre des filles à marier. Il faudra en déduire les religieuses, les veuves, légales ou non, les célibataires âgées, les délaissées, et les prostituées. Des milliers de jeunes filles sans doute ne trouveront pas de maris et, déjà, beaucoup de mères n'y peuvent songer sans douleur. Mais de tout temps, ce fut le lot d'autres jeunes filles. Elles seront plus, voilà tout. Préparons-les à subir noblement leur sort, et non à s'y dérober bassement. Elles deviendront, comme les jeunes morts et les jeunes mutilés, des victimes de la guerre. Là où des hommes ont donné leur vie ou perdu l'intégrité de leur corps, des femmes souffrirent dans leur âme. Et nos filles sauront vouloir que leur sacrifice, comme celui de leurs frères, serve la patrie et les honore elles-mêmes.

JANE MISME.

LES DISPARUS

Le docteur **Henri THULIE**

Ancien président du Conseil municipal à Paris, vice-président du Conseil supérieur de l'Assistance publique, le docteur Thulié qui meurt à 84 ans fut à son heure un champion du féminisme.

Il écrivit en 1885 un livre de doctrine **La femme**, auquel son titre de médecin donne une couleur scientifique. Mais ce n'est qu'une couleur. Et si reconnaissantes que les féministes lui doivent être pour ses intentions, pour sa généreuse colère de l'injustice du code envers les femmes, pour certaines de ses démonstrations et de ses revendications nous sommes obligées de constater qu'il fut un de ces demi-féministes, plus dangereux parfois pour notre cause que des antiféministes.

En effet, tout en réclamant pour la femme les droits civils et la liberté du travail il proclame qu'elle est exclusivement vouée par la nature à la maternité: « L'appareil reproducteur domine toute la vie de la femme et la dirige totalement dans toutes les phases de son existence... L'amour, l'enfantement, l'allaitement, l'éducation, voilà l'existence de la femme, voilà sa mission. » Donc tout en lui permettant le travail extérieur quand il le faut la société doit viser à la confiner au foyer « nourrie par l'homme » selon le vœu d'Auguste Comte. Donc elle ne saurait exercer non plus les droits politiques.

On ne peut que s'inscrire en faux contre les prétendus observations médicales dont il appuie sa thèse. Selon lui l'éternelle blessée serait une perpétuelle indisponible. Et rien n'est tragique comme le tableau qu'il trace de la crise de maturité. Toutes les femmes alors souffrent, dit-il, pendant des années un affreux martyre. L'homme en revanche « est en tout temps libre de son esprit et de son corps, toujours maître de ses forces physiques et intellectuelles. »

Ces erreurs, bases traditionnelles de la condition inférieure de la femme dans la société, sont d'autant plus funestes lorsqu'elles sont soutenues par un apôtre du relèvement féminin.

Ces remarques faites, rendons un sincère hommage à la mémoire du docteur Thulié. Il se déclara partisan du droit des femmes en un temps où il fallait encore beaucoup de courage pour le paraître, même dans une mesure limitée.

CONFERENCE

Rappelons que le 28 janvier, à 5 heures, Mme Louise Cruppi fera une conférence au Collège Libre des sciences sociales (28, rue Serpente) sur **La Maison de vie sociale ou la maison pour tous.**

EN RUSSIE

Ecoles Agronomiques Féminines

Le développement général de la Russie depuis 1905 est extraordinaire. Qu'il s'agisse de production, de consommation, de travail, les courbes des statistiques font, aux environs de cette année là, un véritable bond ascensionnel. Le travail féminin a suivi cette ascension vertigineuse. En regardant seulement un point restreint : le travail intellectuel féminin en matière d'agriculture, on est frappé de la quantité de ce travail, et de sa qualité relevée.

Voici l'Institut agronomique féminin, à Pétrograd, dans Vassili Ostrov. C'est un savant distingué, M. Stebout, surnommé « le patriarche de l'agriculture russe » qui en a conçu l'idée. Mais c'est une association privée « *pour la propagation de l'instruction agricole parmi les femmes* », qui en a fourni les moyens. Dans cette association, les femmes : femmes-professeurs et femmes du monde, ont été les instigatrices et forment la majorité. Elles donnent leur temps, leur argent et leur peine pour fournir à leurs sœurs un métier intéressant et utile au pays, et c'est là un bel exemple de solidarité féminine.

Les cours de M. Stebout, en 1904, avaient lieu dans un petit appartement; leur budget était de 12.000 roubles et il y avait 65 élèves. Dix ans après, en 1914, le budget était de 94.000 roubles, et il y avait 700 élèves. On en refuse chaque année un grand nombre, et on est en train de s'agrandir. Il existe une autre école agronomique de même importance à Moscou; et dans les écoles agronomiques de l'Etat, qui sont mixtes, il y a beaucoup de jeunes filles. On peut évaluer à un millier le nombre de femmes russes qui sortent chaque année de ces diverses écoles avec le diplôme d'ingénieur agronome. Et elles ne suivent pas là de petits cours d'enseignement ménager accessibles à la première venue ! Ce sont des études, très pratiques sans doute, mais accompagnées d'un enseignement scientifique très approfondi, devant durer au moins 4 années, et d'un niveau aussi élevé que celui de nos licences de sciences.

Les cours portent, non seulement sur l'agronomie générale avec toutes ses dépendances, telles que zoologie et zootechnie, anatomie et histologie, entomologie, bactériologie, étude et géographie des plantes, sylviculture, géologie, météorologie; ils comprennent aussi des études générales de mathématiques, de jurisprudence, d'économie politique; et aussi des cours de chimie organique et de chimie analytique, pour lesquels l'école a construit des laboratoires munis des derniers perfectionnements de l'outillage scientifique.

Ces cours sont faits par les meilleurs professeurs de l'Université de Pétrograd.

C'est là une Académie des sciences, dira-t-on.

Nullement. Les études pratiques sont aussi sérieuses que les théoriques.

Dès la première année l'étudiante passe l'été dans un domaine de l'Ecole, étudiant la botanique, la zoologie, la géodésie. Elle prend connaissance de l'économie rurale dans tous ses éléments: territoire, division, bâtiments, fonctionnement de ces diverses branches et leur historique en ces derniers temps. Le deuxième été, elle doit écrire une description détaillée des bâtiments, de l'outillage, avec estimation des prix, appréciations d'utilité, suggestions d'améliorations possibles. Ce rapport, discuté dans une réunion d'élèves et de professeurs de la troisième année, peut être accepté ou rejeté.

Le troisième été, les étudiantes font des expériences elles-mêmes dans le domaine de l'agriculture et de la zootechnie. Chaque groupe de 5 à 6 élèves a une tâche à remplir, qui lui fait appliquer ses connaissances théoriques. Les jeunes filles surveillent à tour de rôle le ménage rural, écrivent chaque jour un compte-rendu de leurs observations, qui est discuté en réunion générale. A la fin de l'été, on organise une grande excursion dans laquelle on visite une série d'exploitations, petites et grandes, gouvernementales, provinciales ou privées.

Enfin les 6 derniers mois sont consacrés à la pratique indépendante, en général dans les exploitations expérimentales des *zemstvos*. Le cycle des études se termine par une thèse, et on m'a communiqué les titres d'un certain nombre de ces ouvrages. Certains sont très théoriques : « De la densité de l'ensemencement par rapport à la nature du sol... Découverte d'un parasite nouveau. » Dans d'autres, assez nombreux, le point de vue *social* est très étudié : « L'activité des femmes agronomes pour développer les connaissances agricoles chez les paysans adultes. » Cette activité, m'a-t-on dit, a de très visibles effets.

A la sortie de l'école, que deviennent les femmes, munies d'un tel bagage ?

Certaines sont placées d'avance, ayant été envoyées et pensionnées par les *zemstvos* de leur contrée.

Ces conseils provinciaux (actuellement la plus vivante des organisations russes) paient l'instruction de la jeune fille, à condition qu'elle revienne travailler dan son pays natal. Les vastes organisations agricoles des zemstvos emploient 30 % des élèves de l'Ecole Stebout. Et les autres sont loin de craindre le chômage ! L'école a grand peine à les retenir jusqu'à la fin des études, car dès la seconde année on vient leur offrir des situations, et souvent payées dès le début 5 à 6.000 roubles !

Elles se placent toutes, soit comme professeurs, soit dans les domaines de l'Etat, soit dans ces domaines privés de 30, 40.000 hectares, dont il est question couramment dans les conversations en Russie. Y eût-il dix écoles Stebout, elles placeraient leur personnel.

— Pendant cent ans, me disait un Russe, nous ne parviendrons jamais à fournir une somme suffisante de travail intellectuel éducatif !

Le fait est que, si on se met sérieusement à instruire 180 millions d'âmes, les intellectuels russes, hommes ou femmes ne craindront pas de chômer.

Et il ne vient là-bas à l'esprit de personne que le travail féminin, en quelque matière que ce soit, puisse être inférieur au travail masculin. Espérons que l'alliance fera pénétrer chez nous cette saine notion slave ! **Louise Cruppi.**

Les Agricultrices de l'Yonne

Voici un témoignage que nous adresse, sur le travail des femmes en Bourgogne une féministe distinguée bien connue par son activité intelligente et dévouée.

Je suis dans l'Yonne et je ne résiste pas au désir que j'ai de faire part à **La Française**, de la réelle satisfaction que j'éprouve à constater parmi nos terriennes une volonté, un solide et sain esprit patriotique, une initiative, un bon sens, une aptitude à tout comprendre, à tout s'assimiler qu'on ne pouvait soupçonner en temps normal.

Des fermières qui n'avaient jamais quitté leur hameau que pour aller faire quelques emplettes à la ville voisine, non seulement — le mari, le *chef* étant mobilisé — ont conduit la charrue, ont administré le bien d'une manière irréprochable — sans pour cela négliger les enfants — mais encore en face des difficultés rencontrées pour se procurer de la main-d'œuvre, pour avoir des soldats cultivateurs, devant des faits, comme certaines réquisitions lésant des intérêts en tous points respectables, ces jeunes femmes, qui étaient souvent intimidées pour saluer un inconnu, se sont présentées sans embarras à la préfecture, à l'intendance, expliquant clairement, brièvement leur cas et ont obtenu que justice leur soit rendue.

Ainsi que je l'écrivais à un de mes fils, cultivateur mobilisé dans l'Est depuis le 2 août 1914 : « Que nos vaillants territoriaux soient fiers de leurs femmes ; pendant qu'ils combattent sans défaillance, elles sèment le bon grain, et ils trouveront à leur retour la maison florissante et accueillante. »

Honneur à nos terriennes qui sans bruit, sans vaines paroles, donnent un exemple de courage calme, de claire intelligence, prouvant que la femme dans les tâches les plus difficiles sait se montrer ce qu'elle demande à être et ce qu'elle est vraiment; l'égale de l'homme.

C. Campana

(C. PELLETIER D'ESCAMPS.)

Propagande Française par les Femmes

Club Français de l'Université de Londres

Sous le haut patronage de S. E. M. Paul Cambon, Ambassadeur de France. Présidente fondatrice : Mlle G. Rudler.

Voici un intéressant exemple d'initiative féminine. Notre amie Mme Rudler, ayant été avant la guerre appelée à séjourner à Londres par les fonctions de son mari y a fondé non seulement un groupe suffragiste franco-anglais rattaché à l'Union Française pour le Suffrage des Femmes, *mais l'institution qu'elle veut bien présenter à nos lecteurs.*

Depuis longtemps les professeurs et les étudiants de Londres désiraient la création d'une société qui établit un lien fraternel entre tous les membres de l'Université s'intéressant au français. Déjà un club français s'était fondé à Oxford, sous la présidence de M. Berthon, avec un réel succès. L'essai était plus hasardeux ici, où les Collèges sont dispersés et où les Conférences de français ne se donnent pas, comme à Oxford, dans un bâtiment central ; mais cette difficulté même rendait plus nécessaire une œuvre française commune aux divers établissements de l'Université.

Notre assemblée générale constitutive eut lieu le 12 mars 1915, sous la présidence du recteur de l'University Collège, Dr G. Foster, assisté de la « Principal » du plus important Collège féminin, Miss Tuke (une féministe éminente). Les statuts du Cub français y furent arrêtés définitivement.

Dès le début, Sir Henry Miers, « Principal » de l'Université de Londres avait accordé à l'œuvre son appui le plus bienveillant, il m'envoya les règlements de l'Université, afin que nos statuts fussent réguliers ; puis, quand le Club fut organisé, il le fit reconnaître par le Sénat de l'Université, et le Sénat (par une délicatesse dont nous fûmes très touchés) choisit la date du 14 juillet pour accorder à notre Club le titre de « Club Français de l'Université de Londres ».

Le 2 décembre, S. E. M. Paul Cambon nous accordait gracieusement son patronage.

En fondant ce Club, nous avons eu en vue le programme suivant.

I. — Permettre aux membres de l'Université ou à ceux de leurs amis qui s'intéressent à la langue et à la littérature françaises de se réunir pour entendre la lecture ou assister à la représentation de belles œuvres françaises. Nous nous proposons, après a guerre, de suivre l'activité littéraire, philosophique ou musicale française, de manière à révéler au public universitaire les œuvres et les talents les plus purement français et les plus goûtés en France.

Cette année notre Club a donné trois conférences sur les auteurs belges : Maeterlinck, Verhaeren, Rodenback, Van Serberghe, Girardy. Une représentation de Musset « On ne saurait penser à tout » — Une causerie sur Lafontaine. — Une conférence sur Fromentin. une conférence sur Richepin, une séance musicale, etc.

II. — Etablir un lien entre les Sociétés françaises des Collèges, seconder leur activité et encourager leur extension. Les neuf plus grands collèges de Londres font maintenant partie de notre fédération et participent à nos travaux.

III. — Enfin, favoriser dans les milieux universitaires, les manifestations de l'Entente Cordiale et travailler à resserrer les liens déjà si étroits de nos deux pays, en faisant mieux connaître et aimer la France.

Madeleine G. RUDLER.

Succès Féministe

EN FAVEUR DES ORPHELINS

Nous recevons d'un des groupes de « l'Union Française pour le suffrage des Femmes » une très intéressante communication. Ce groupe vient de remporter une victoire qui doit être donnée en exemple à toutes les organisations féminines, car le moyen qu'il a employé est à la portée de toutes. Il a présenté au Préfet un ordre du jour voté à une réunion des diverses sociétés du département. Nous donnons ci-dessous l'ordre du jour et son résultat.

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

FEDERATION DES BASSES-PYRENEES
Ordre du jour du 4 janvier 1916

Les groupes féministes des Basses-Pyrénées, considérant que dans les nouvelles organisations sociales fondées soit avant, soit depuis la guerre, (Œuvre d'Assistance d'hygiène, de secours aux orphelins, aux rapatriés, Œuvre de d'Accueil Français, etc.) les femmes adhérentes aux diverses sociétés féministes apportent partout un concours utile.

Considérant que dans le département des Basses-Pyrénées, les Groupes féministes travaillent effectivement depuis le début de la guerre à toutes ces œuvres de solidarité.

Demandent à Monsieur le Préfet de bien vouloir nommer des déléguées de ces Groupes féministes aux diverses commissions départementales chargées de réparer les désastres de la guerre.

Ils lui proposent les déléguées dont les noms suivent au comité départemental chargé de l'Etude de toutes les questions d'assistance, d'Education, d'Instruction, de Placement des Orphelins de la guerre.

Sous-Comité de Pau. — Déléguée de l'Union française pour le suffrage des femmes:

Mme Pradines, Vice-Présidente du Groupe, 6, rue Oqu'in, Pau.

Déléguée du groupe féministe universitaire:

Mme Lartigau, Institutrice, Groupe Gaston-Phœbus, Pau.

Sous-Comité de Bayonne. — Déléguée de l'Union française pour le suffrage des femmes:

Mme Poitrenaud, Villa Lombard, Marracq, Bayonne.

Déléguée du Groupe féministe universitaire:

Mme Dalès, Institutrice, Bayonne (St-Bernard).

Sous-Comité d'Orthez. — Déléguée de l'Union française pour le suffrage des femmes:

Mlle Forsans, Lagor.

Déléguée du Groupe féministe universitaire:

Mme Lacarrère, Institutrice, Orthez.

Sous-Comité d'Oloron. — Déléguée de l'Union française pour le suffrage des femmes:

Mme Salès, château de Peyre (Estos-Oloron).

Déléguée du Groupe féministe universitaire:

Mme Ladousse, Institutrice Goès par Oloron.

Sous-Comité de Mauléon. — Déléguée de l'Union pour le suffrage des femmes:

Mlle Florence, Institutrice, St-Jean-Pied-de-port.

Déléguée du Groupe féministe universitaire:

Mme Guicharnaud, Institutrice, St-Palais.

La Présidente du Groupe de Pau et des Basses-Pyrénées
Signé: **A. M. J. SALES.**

La Présidente du Groupe d'Orthez
Signé: **M. DALES.**

La Secrétaire du Groupe féministe universitaire
Signé: **A. PRIVAT.**

Par un arrêté du 7 janvier 1916, M. le Préfet des Basses-Pyrénées a bien voulu nommer comme membres du Comité départemental des Orphelins de la Guerre ces 10 déléguées des Groupes féministes. Elles continueront à apporter à cette œuvre si intéressante le concours dévoué qu'elles ont déjà apporté à l'Œuvre de « l'Accueil Français. »

M. DACHARY,
secrétaire du groupe suffragiste de Pau et des Basses-Pyrénées.

LA GUERRE A L'ALCOOL

Une Interpellation Scandaleuse

La France peut inscrire le nom de M. Bouisson, député des Bouches-du-Rhône, au tableau d'honneur du patriotisme. Tandis que hors les rangs des intéressés marchands et buveurs acharnés du poison alcoolique, ce n'est qu'un cri contre le fléau qui menace à la fois la défense nationale immédiate et l'avenir du pays, tandis que de toutes parts on souhaite, on réclame la limitation et même l'interdiction de la vente du poison, que fait M. Bouisson? Il soigne ses intérêts électoraux aux dépens de la France. Il ouvre les hostilités contre la seule autorité qui ait compris son devoir, l'autorité militaire. Il a déposé à la Chambre une demande d'interpellation au Ministre de la Guerre au profit des débitants Marseillais. Ainsi en des jours aussi graves, le Ministère et le Parlement de la Défense nationale passeront leur temps à batailler contre un champion du petit verre. Honte à M. Bouisson, député des Bouches-du-Rhône, serviteur des bistros. Que les vrais citoyens de Marseille inscrivent son nom sur leur liste noire pour les prochaines élections.

Et honneur au général Galliéni! On sait qu'à défaut du gouvernement qui faisait la sourde oreille à l'opinion publique, les chefs de notre armée ont, dès les premiers temps de la guerre, combattu l'alcool; quelques commandants de corps d'armée en ont

interdit la vente dans leur région, puis le général Joffre a étendu l'interdiction à toute la zone militaire. Dans la zône intérieure, le général Galliéni, alors Gouverneur de Paris, fut le premier à prendre les mêmes mesures. Lorsqu'il devint ministre, il hérita du soin d'appliquer une disposition testamentaire prise par M. Millerand en ses dernières heures de pouvoir. Depuis quinze mois, M. Millerand ne s'était point résolu à faire pour toute la France ce que le général Joffre avait fait pour toute l'armée. Mais au moment de rendre son portefeuille il s'avisa que la chose devenait pressante et il adressa aux commandants de région et gouverneurs de place l'ordre de prendre des arrêtés interdisant la vente des spiritueux aux soldats et l'accès des débits à ceux-ci hors de certaines heures. Un autre ministre, M. Malvy, contraint lui aussi à la fin de prendre une mesure analogue envers les civils, a joint, on le sait, à ses ordres la permission de les tourner.

Le général Galliéni n'est point un ministre de même pâte et il le montre. Voici la note publiée par le **Temps:**

« Le général Servière, commandant la 15e région, et le général Bernard, gouverneur de Marseille, ont été relevés de leur commandement. Le général Servière est remplacé par le général Coquet, antérieurement adjoint au commandement de la 5e région à Orléans.

« Cette décision aurait été prise par le ministre de la guerre à la suite d'un rapport du général d'Amade, inspecteur du 5e arrondissement, sur les tempéraments que le général Servière et le général Bernard avaient cru devoir apporter à la réglementation des débits de boissons.»

D'autre part, ajoute notre confrère, les débitants de Marseille furieux, réclament puisqu'on leur retire les bons généraux qui permettaient ce qui est défendu que la défense soit abolie. Ils menacent de faire grève tout un jour — quel beau jour! — Ils fermeront leurs établissements avec ensemble le 24 janvier.

Et M. Bouisson vient interpeller le ministre sur « l'interdiction faite aux soldats de pénétrer dans les cafés et débits de boissons de 8 heures à 5 heures du soir et sur le remplacement du général commandant de la 15e région.

Que toute la France répète avec nous: Honte à M. Bouisson!

Bulletin de l'« Alarme »

L'Alarme veut bien confier à **La Française** la publication de certains de ses communiqués; des listes d'adhésions tenant lieu de reçu seront aussi insérées ici.

Travaillons avec l'"Alarme"

Le comité de Direction de « l'Alarme » a examiné dans sa deuxième séance divers *projets d'action ; certains, adoptés et en voie d'exécution*, n'exigent point pour le moment le concours de tous les adhérents. Nous en rendrons compte le moment venu. Mais il est un mode d'action pour lequel dès maintenant nos lecteurs et surtout nos lectrices peuvent se rallier.

On se rappelle sans doute avoir lu ici une lettre d'une féministe bretonne qui, après avoir fait pendant un an de la propagande antialcoolique dans un débit de Morlaix où elle servait, venait de s'établir à son compte et annonçait qu'elle ne vendrait point d'alcool dans son café-restaurant. C'est donc qu'elle savait pouvoir ainsi faire vivre son commerce.

D'autre part, nous savons par le succès des Cercles du soldat qu'il existe sûrement une clientèle pour les établissements sans alcool.

Nous proposons donc à nos lectrices d'entreprendre avec nous une campagne auprès des débitants pour les engager à supprimer de leur commerce tous les spiritueux. A celles qui s'y montreraient disposées, il faudrait promettre de les aider à donner à leur établissement, s'il ne les a point, les agréments que les soldats trouvent à leur cercle et qui également apprécies des civils offriraient à ces maisons un avantage sur leurs concurrents marchands d'alcool. Que pensent nos lectrices de ce projet et sont-elles disposées à y collaborer?

PRECISIONS

Sur le programme de l'"Alarme"

Nous avons dit que la méthode adoptée par la nouvelle société consistait à viser avant tout l'obtention de mesures gouvernementales immédiates limitant la consommation de l'alcool pendant la guerre. Nous avons indiqué quelles mesures « l'Alarme » réclame : 1° l'interdiction totale de la vente des spiritueux aux mobilisés, aux femmes et aux mineurs (et non une interdiction mitigée comme elle l'est actuellement) ; 2° l'interdiction de la vente « à emporter » des mêmes boissons aux mêmes catégories de personnes.

« L'Alarme » ajoute à ce programme une troisième revendication: que la réquisition de l'alcool, pour la fabrication des explosifs, pratiquée chez les industriels le soit aussi chez les bouilleurs de cru.

On conçoit aisément l'avantage de cette dernière mesure. Elle priverait nécessairement le commerce d'alcool et par là même les buveurs qui ne pourraient plus en acheter ne pourraient plus boire. L'Etat, d'autre part, ne risquerait point de se voir forcé d'acheter à l'étranger et de payer en or français l'alcool nécessaire à la défense nationale.

NOUVELLES ADHESIONS A L'ALARME

M. P. Langevin, Professeur au Collège de France, 20 fr.; La Semaille, Université Populaire du XXe arrondissement, 10 fr.; M. J. Hadamard, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, 10 fr.; M. Denys Puech, statuaire, Membre de l'Institut, 10 francs; Mme Paquin, 40 fr.; M. le Dr Kasimir, 10 fr.; M. Fossey, Professeur au Collège de France, 10 fr.; M. Adolphe Dervaux, Architecte, 10 fr.; Mme Albert Bour, Paris, 20 fr.; Prince Jacques de Broglie, 50 fr.; M. Victor Grandcouiller à Barbonne, 1 fr.; Dr Walther, 5 fr.; Dr Pierre Janet, à Paris, 5 fr.; M. Alfred Espinas, Membre de l'Institut, 5 fr.; Dr Gley, Professeur au Collège de France, 2 fr.; Camille Aymonier, Professeur Agrégé au Lycée Buffon, 2 fr.; M. Louis Guillet, Ingénieur civil, 1 fr.

Par La Française — Mme Coisne, 10 fr.; Mlle Kienlen, 2 fr.; Mme Remember, 2 fr.; Mme Emile Zola, 10 fr.; M. le Dr Lobit, à Pau, 1 fr.; Mme Emile Guimann 10 fr.; Mme Poirier, 1 fr.; Mme Loppé, 10 fr.; Mme Raspail, 2 fr.

⁂

Nous remercions nos lecteurs et nos lectrices qui nous ont déjà fait parvenir leur adhésion. Nous prions ceux qui voudront se joindre à nous d'adresser leur adhésion et le montant de leurs cotisations en timbres ou mandats à Mme Jane Misme, secrétaire de « l'Alarme », 17, rue de l'Annonciation.

La cotisation minimum est de 1 franc. Les cotisations de 10 fr. et au-dessus donnent droit de vote aux assemblées générales.

LES LIVRES

Journal d'un habitant de Constantinople (1914-1915) par Emile Edwards.

Si ce « journal » était véridique il aurait une grande valeur documentaire et un intérêt actuel des plus puissants: il tend à convaincre les lecteurs des pays alliés que les Turcs eux-mêmes sont germanophobes; ceux-ci n'auraient qu'une envie, celle de se débarrasser des tudesques auxquels les a livrés une faction d'ambitieux sans scrupule, la délivrance doit-elle être achetée par de nouvelles défaites. On aurait procédé à des exécutions nombreuses de vieux-turcs fidèles à l'idéal musulman, et qui avaient exprimé trop haut leur indignation contre l'alliance impie.

Mais quelle foi faut-il ajouter à ce livre, qu'une idylle de sérail, d'ailleurs assez adroitement mêlée à l'Histoire, classe indubitablement parmi les œuvres d'imagination? Mieux vaut ne chercher ici que ce qu'il y a, une peinture agréable et probablement exacte, d'un intérieur turc, où se meuvent, autour d'un Français insuffisamment turcofié, de gracieuses figures de désenthantées en voie de réenchantement.

Alice Berthet.

EXPOSITION OUVERTE

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, aquarelles et dessins rehaussés de M. Henry Cheffer, du 20 janvier au 15 février.

Bulletin des Sociétés féministes

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Groupe de Pau et des Basses-Pyrénées

Rapport moral (Année 1915). — Durant l'année 1915, la propagande s'est ralentie dans les Basses-Pyrénées, l'activité des adhérentes du groupe ayant eu un autre but : celui d'atténuer dans la plus large mesure les souffrances causées autour d'elles par cette horrible guerre. Aucune des œuvres de solidarité ne les a laissées indifférentes : souscriptions en nature et en argent en faveur de l'Œuvre des Blessés est Mutilés, Tricot du Soldat, Office de Renseignements pour les familles dispersées, Secours aux Veuves et Orphelins, Placement de Réfugiés belges et français, Placement de pupilles de l'Accueil français, etc., etc...

Telle adhérente nous annonce qu'elle a recueilli autour d'elle d'immenses paquets de linge pour pansements, telle autre institutrice, qu'elle a sacrifié ses deux mois de vacances à soigner les blessés dans un hôpital où elle se rend tous les jours de quatre à huit heures depuis la rentrée des classes; une autre recherche les listes des Réfugiés de la région pour les transmettre à l'Office de Renseignements pour familles dispersées; elle a, en outre, accepté la fonction de trésorière d'une Caisse de Secours. Plusieurs institutrices, membres du Groupe sont secrétaires de Mairie. Un grand nombre d'entr'elles ont recueilli des fonds importants lors des grandes journées: Noël du Soldat, Réfugiés belges, Canon 75, Journée serbe, Journée française, Vente de pochettes, Vente au profit des Mutilés et des Blessés, Journée du Poilu, etc. D'autres ont participé à l'organisation de Ventes de charité au profit des Blessés et Mutilés.

Mais c'est surtout à l'enfance malheureuse que nos adhérentes se sont intéressées tout particulièrement. Grâce à leur concours financier et moral, 400 Pupilles de l'Accueil français ont pu être placés dans le département. Ils oublient dans leurs nouvelles familles adoptives les souffrances de l'invasion et les privations de toutes sortes qu'entraîne fatalement l'éloignement du foyer.

Ainsi, nos adhérentes, cessant momentanément de revendiquer leurs droits pour ne songer qu'à leurs devoirs ont fait œuvre de vie en contribuant à soulager les souffrances physiques et morales causées par la guerre.

Aussi attendent-elles avec confiance le jour où le Parlement leur accordera le droit de vote qui, seul, leur permettra de continuer efficacement la lutte contre ces terribles fléaux qui déciment l'humanité: l'alcoolisme, la prostitution, la guerre.

Signé : La secrétaire, **M. DACHARY.**
Institutrice Groupe MARCA — PAU

Nos lecteurs ont vu en première page que ce Groupe a su cependant revendiquer à propos un juste et utile droit féminin.

Chronique des Œuvres et Institutions

L'ARBRE DE NOEL DES ARTS ET DES LETTRES

Les enfants des écrivains et des artistes ont encore eu, grâce à Mme Agnès-L. Rossollin, dont le cœur unit dans une même ferveur le Beau et le Bien, leur arbre de Noël. Cette petite réunion — le mot fête serait déplacé en la circonstance — eût pour cadre le vaste atelier de la rue Raffet devant lequel se dressent, dernière parure d'un de ces beaux jardins de l'ancien quartier d'Auteuil que les nécessités modernes ont fait disparaître en partie, quelques beaux arbres plusieurs fois centenaires.

Environ deux cents enfants, fillettes et garçons se groupèrent le dimanche 26 décembre, en ce logis plein de bon accueil, autour d'un imposant sapin couvert de flocons neigeux mais scintillant de mille feux électriques, d'un effet vraiment féerique. Et cet arbre légendaire, dont les branches supportaient mille gâteries, attachées avec des rubans aux couleurs nationales, abritait toutes sortes de jouets et de jeux agréablement et ingénieusement disposés par une main experte. Mme Rossallin, qui remplaçait Noël retenu dans les tranchées, où le bonhomme était allé porter des objets utiles aux héroïques défenseurs du sol outragé par les Barbares, prononça tout d'abord, avant la distribution des jouets, une émouvante allocution, parlant des papas absents, puis de la *Ligue de Bonté, qui a pour but élevé de faire* éclore dans l'âme enfantine les fleurs de la Bonté, dont les parfums sont si doux à respirer pour tous ceux qui aspirent à rendre l'Humanité meilleure. Rappelons, à ce sujet, que Mme Rossollin est l'une des deux fondatrices de cette Ligue qui comptait, avant la guerre, plus de 40.000 adhérents.

Au cours de cette réconfortante réunion, un soldat, décoré de la croix de guerre, fit son entrée dans le sanctuaire artistique, — plein d'un joli gazouillement, — portant une magnifique gerbe de fleurs qu'il offrit à la charmante artiste au nom de ses nombreux filleuls des pays envahis. Le petit monde, malgré la préoccupation bien naturelle des jouets dont la possession allait ramener un peu de joie dans les foyers intellectuels dont quelques-uns sont voilés de deuil, hélas ! fit un succès au geste reconnaissant du jeune guerrier, geste qui répondait d'ailleurs au sentiment des mères et des invités qui garderont, comme le disait si bien le *Rappel*, un souvenir réconfortant de cette cérémonie qui honore la femme de cœur qui l'a organisée, en y mettant beaucoup de cette sensibilité qui fait le charme et la grâce de ses œuvres d'art, dont la production a été interrompue pour des œuvres de guerre qui lui vaudront la reconnaissance des servants de l'Art et de la Littérature.

SOCIETE POLYMATIQUE

A la mairie Drouot, eut lieu, fin décembre, une fête organisée par Mme Bérot-Berger, sous les auspices de la Société Polymatique.

La sympathique Présidente-fondatrice de la Mutualité maternelle de St-Quentin avait eu la touchante pensée d'appeler auprès d'elle les familles réfugiées de l'Aisne. Les mères et les enfants reçurent des vêtements, des lainages, des jouets... et les paroles affectueuses réconfortantes qui accompagnaient les dons, ne furent pas les moins goûtées.

Dans une chaleureuse allocution, le représentant du Ministre du Travail, dit tout le dévouement de Mme Bérot-Berger, toute la part active qu'elle a prise dans l'organisation ou la direction des œuvres de guerre: à Cherbourg, à Montpellier, à Paris, son passage est partout marqué par quelque création importante, due à son amour de l'humanité, à son sens élevé du « social ».

Elle a, ici même, préparé plus de 40 élèves à un examen d'hygiène. Elle a eu la joie de voir toutes les candidates brillamment reçues par un jury composé de 6 médecins. Voici donc 40 infirmières pourvues du « diplôme d'hygiène de la Société polymatique », aptes à rendre de très grands services, parce qu'elles ont reçu un enseignement rationnel et pratique. La lectrice de ce palmarès a été très applaudie.

Une partie de concert terminait cette fête familiale et le public fit le plus chaleureux accueil aux artistes, et surtout à la femme de cœur qui avait su leur donner si délicatement un peu de joie au milieu de leur vie de tristesses, d'épreuves et d'angoisses.

« LETTRES A TOUS LES FRANÇAIS »

Dès le début de la guerre, M. Ernest Lavisse et quelques uns de ses amis, ont formé un comité qui s'est occupé jusqu'à présent à lutter contre la propagande chez les neutres.

Il ajoute aujourd'hui à cette tâche celle tretenir le pays dans la belle confiance dont il fait preuve « Les Lettres à tous les Français » sont des tracts très courts qui ont pour but d'exposer au public les faits qui justifient sa patience et son espoir dans le résultat de la lutte.

Nous engageons nos lecteurs à répandre ces tracts. Les demandes au comité de Publication des « Lettres à tous les Français », 103, boulevard St-Michel.

COLLEGE DE FRANCE

M. Edouard Fuster reprendra ses cours au Collège de France le jeudi 13 janvier, à 2 h. 1/2. Ces leçons du jeudi seront consacrées à l'**Ecole et la Prévoyance sociale.** Après des observations générales sur la crise sanitaire française et l'importance que devront prendre après la guerre « l'organisation de l'économie humaine » et la préservation de la race, M. Fuster montrera (notamment d'après l'expérience anglaise et allemande) l'état physique de l'enfance d'âge scolaire, les fonctions des médecins-inspecteurs et des infirmières, les modes de traitement organisés autour de l'école, le rôle des écoles spéciales de débiles et d'arriérés, l'organisation de l'éducation physique, de l'enseignement de l'hygiène et de la puériculture, la coordination de la surveillance sanitaire de l'enfant avec l'apprentissage et l'inspection du travail, etc.

Le lundi, à 5 heures, M. Fuster examinera divers problèmes sociaux posés par la guerre : le régime des pensions de la guerre, la lutte contre la tuberculose, etc.

La Presse et les Femmes

POUR LES PRISONNIERS

Le Journal de Genève, Mme Noëlle Roger

Que pourrait-on faire pour leur venir en aide? Une de nos compatriotes a proposé ceci: obtenir qu'un accord international permit et réglât, dans tous les camps, la résidence temporaire de délégués neutres. Ceux-ci vivraient quelques jours, — quelques semaines peut-être — parmi les prisonniers, partageant leur existence, recevant la même nourriture. Ils pourraient au besoin rendre des services, comme aumôniers, médecins, conférenciers, etc. Ils seraient pour les prisonniers des amis, remonteraient la sympathie et la sollicitude des neutres. Leur présence seule suffirait, nous en sommes persuadés, à relever le niveau d'un camp moins bien partagé que les autres. Leur témoignage en faveur des camps régis par des principes d'humanité aiderait, mieux que toutes les protestations, les autres lieux de concentration à modifier leur régime. Leur contrôle impartial sera désiré par tous les commandants qui se sont efforcés d'être justes et sages envers leurs ennemis prisonniers.

UNE OPINION NEUTRE

Le Temps (à propos de l'intercession du roi d'Espagne).

Depuis le commencement de la guerre, le service spécial en faveur des blessés et des prisonniers, fonctionne au secrétariat du palais. Pas une lettre ne reste sans réponse... Le nombre des lettres reçues s'élève à plus de cent mille.

— La personne à qui je dois de pouvoir vous communiquer ces renseignements me dit : « Ce qui m'a profondément ému et frappé dans toutes ces lettres, c'est de voir avec quelle hauteur de sentiment elles sont écrites. Pas un mot, pas une exclamation de haine ! Simplement une émotion résignée et digne se révèle dans ces pages où je voudrais vous lire. Il serait bon qu'on les connût pour savoir ce qu'est l'âme française ! »

LES FEMMES RECRUTEUSES

Le Petit Journal, M. Henry Davray.

L'autre jour, on a hissé sur le haut soubassement de la colonne de Nelson une actrice en vogue; sans « trac », sans pose, elle a su trouver ce qu'il fallait dire pour décider quelques hésitants à « se rallier au drapeau ». Au jour cru de la grande place, devant cette foule mélangée, l'artiste a dit toute son admiration pour ceux qui se sont battus et se battent encore, toute sa tendresse anxieuse pour les blessés qu'elle visite, et c'est une femme seulement qui pouvait apostropher les « slackers », les francs-fileurs, avec des phrases d'un mépris aussi ironique et cinglant.

C'est une femme aussi qui, hier encore, adjurait les retardataires de « se joindre aux couleurs». Elle parlait sans éloquence préparée, mais sa courte allocution fit une profonde impression sur la foule. Cette femme est une rescapée de la « Lusitania » ; son enfant a péri dans le naufrage et elle disait sa haine immense des assassins.

MIMI PINSON A L'HOPITAL

Le Journal, M. Lucien Descaves.

A l'hôpital temporaire 4 bis, sept Pinsonnettes ont été agréées. Je me figurais les trouver au chevet des blessés. On me détrompa tout de suite.

— Elles ne soignent pas de blessés.

— Alors... que font-elles ici ?

— Elles soignent les typhiques exclusivement. Il y a une élite dans la souffrance, comme parmi ceux qui souffrent. Nos grands blessés, et même les petits... c'est l'élite. Si le choix était laissé aux infirmières, la plupart demanderaient à soigner les blessés. Les malades tentent moins. C'est le commun. Et pourtant, la fièvre typhoïde s'attrape aussi dans la tranchée. Mais voilà de retour des choses d'ici-bas. L'infirmière la plus méritante, à ses yeux, sera celle qui prendra soin des contagieux, des grands malades tels que ceux-ci, dont il faut sans cesse racler la langue et bercer les divagations. Mimi Pinson est bonne pour cela... excellente même. Roture oblige. Et puis, elle a le sourire... et c'est un peu de soleil sur les couvertures !

L'AVENTURE DE L'IMPERATRICE D'ALLEMAGNE

Varchanski Mouissl (La Pensée de Varsovie) :

Un prisonnier de guerre conte le fait suivant survenu dans un hôpital militaire de Posnanie : « L'impératrice d'Allemagne Augusta vint visiter les blessés en traitement à l'hôpital. Dans l'une des salles se trouvait un officier dont les jambes et un bras avaient été amputés et qui était couvert de plaies par shrapnells. Le blessé agonisait. Touchée par ses souffrances, l'impératrice s'approcha du moribond et, voulant lui être agréable, lui adressa les paroles suivantes : « Pauvre garçon ! Je compatis à vos souffrances à votre malheur. Dites-moi ce que vous souhaitez, votre vœu sera exaucé. » L'officier porta ses yeux de martyr sur l'impératrice et, rassemblant toutes ses forces, cria d'une voix enrouée : « Je souhaite de tout mon cœur une seule chose. Je souhaite que l'empereur d'Allemagne, ton époux Guillaume et ses enfants aient le même sort que moi! A ces mots l'impératrice perdit connaissance et l'on eut toutes les peines du monde pour lui faire reprendre ses sens. »

Défauts de prononciation (zézaiement etc.) rapidement corrigés par **Mme Genlis,** profess. spécialiste, off. d'Acad. 28, rue Vaneau. Prix réduit.

N° 1010.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison **Bignon-Pariani.** — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04

Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas; etc.
Conserves alimentaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIERES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour Nourrices
Bière de Table
Bière Fine pour Soirées
6, rue Guyot (Paris). — Téléph.: 513-82

HORS-D'ŒUVRE

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thés — Maté
Variée de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en

La gérante : **JANE MISME.**

Imprimerie F. CONTY, 11, rue Molière.

Dixième année — N°

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an.
ETRANGER . . . —

LE NUMÉRO :

FRANCE. . . . . 10 cent
ETRANGER 15

Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-1

ANNONCES

aux Bureaux du Jour

Les Fra

Le secrétariat n'est ouvert qu
mercredi, vendredi, de 3 à 5 h
La directrice reçoit le merc
midi de 3 à 6 heures.

LE PROJET DE LOI SUR LE
AU PARLEMENT

Les Femmes feront-elle des Commissions arb

Le projet de loi sur les lo
guerre que discute actuelle
lement prévoit la création d'u
bitral qui tranchera les co
survenant entre locataires et
res. Depuis le dépôt de ce pr
les féministes se demandent
ce sera réservée aux femme
jury. Il n'est pas nécessaire
trer aux lecteurs et lectrices d
çaise l'importance que nous
à notre entrée dans toutes ce
sions. N'est-ce pas la meilleur
pagande en faveur de nos droit
le qui consiste à montrer comm
savons accomplir les tâches q
confie?

Dans le projet de loi que
Chambre, il est question de c
membres de ces Jurys « sur
électorales ». Evidemment le n
commode, mais il a pour co
immédiate d'écarter les femme
nouvelle organisation.

La presse a protesté et nou
l'en remercier. Voici comment
che défend notre cause dans
nité du 16 janvier:

« Ainsi les femmes sont exclues
liquidation à laquelle donnera li
mulation de misères continuées e
ments différés par suite de la gu
immense convulsion de la défen
nale, dont un peuple tout entie
et femmes, a pris sa part en souf
efforts, en héroïsme, aboutira à
ment de comptes d'où la moitié
ple sera exclue !

Les femmes seront, comme tou
nes pour accepter ce qui se fera
d'elles. Et pourtant, quand la fe
çaise a-t-elle paru plus grande
le commencement de la guerre
s'est manifestée de façon plus
l'évolution qui l'amène à être
l'homme dans toutes les professio
çà, les députés qui composent la
de la commission ne vont donc ni
way ni en Métro ? Ils n'entrent
aucun magasin ? Ils n'ont donc
taté que, dans la « reprise des
lentement réalisée, ce sont les fe
ont pris la plus grosse part d'actio
rappelez-vous ce que Victor Hug
des femmes de Paris en 1870 — c
obsèques de Mme Paul Meurice, e

« Elles ont eu le courage, qui
que la bravoure, et la patience, qu
que le courage. Elles ont eu devan
de l'intrépidité et de la douceur.
pu les vaincre. »

Les femmes de toute la France
ritant le même éloge, n'en ont-elle
gné bien d'autres en la guerre act
puis la paysanne qui a cultivé
Jusqu'à la femme de l'industriel
qui a fait marcher toute l'entrep

C'est ce moment qu'on choisit
aux femmes, qui sont locataires e
propriétaires : « Ces histoires
cela ne vous regarde pas ! » Je l'
me demande même comment les
cains de la commission n'ont pas
constatant, par la formule « sur
électorales », qu'ils avaient déjà
temps privé de droits les femmes
vaillent, étudient, produisent, et
préparaient à prolonger et à agg
scandale ?

Bien entendu, le Parti socialiste
d'amener la Chambre à se refuser
déni de justice.

⁂

Le même jour le *Bonnet rouge*

La question des loyers! Mais
ne voit-on pas qu'elles seules la
sent ? Ce fut toujours un de leu
soucis, une de leurs grandes pré
tions. Et le courrier que nous recev
prouve assez qu'elles savent parf
échapper aux suggestions d'un inté
immédiat pour juger la question
en droit, avec la volonté d'être
justes.

Il y a des femmes docteurs, des
avocats; des femmes au chevet des
à la tête de toutes les œuvres d'ass
leurs initiatives ne se comptent pa
tout elles se sont révélées comme
lentes administratrices.

L'enseignement supérieur et les femmes

PAR

M. Alfred CROISET et M. PICHON

CONFERENCE DE M. PICHON

Je crois que mes collègues des langues vivantes, d'histoire, de philosophie, et surtout de littérature française, trouvent au contraire une matière mieux préparée, que là véritablement ils ont affaire à des esprits qui ont reçu de l'enseignement secondaire un très grand secours, qu'ils s'en sont assimilé, qu'ils en ont gardé tout le suc et toute la sève, et qu'il s'agit, plus maintenant que de les tourner vers l'enseignement supérieur. Il est évident que les opinions de chacun de nous pourraient différer encore une fois suivant l'enseignement auquel il s'adresse.

D'une manière générale, qu'il s'agisse de latin ou de français, d'histoire ou de philosophie, d'allemand ou d'anglais, je crois que la nécessité reste toujours à peu près la même, plus ou moins, de ne pas se lancer témérairement et immédiatement dans l'enseignement supérieur proprement dit, où vous seriez probablement un peu déconcertées, un peu perdues et, malheureusement, dans les conditions où nous sommes, toute année perdue devient en quelque sorte une faute; autrement dit, il y a entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, entre le meilleur, le plus développé, le plus poussé des enseignements secondaires, et l'enseignement supérieur le plus simple, même celui de la licence des langues vivantes ou de philosophie, il y a un fossé à traverser. Ce fossé, afin que vous ne vous noyiez pas, nous avons cru devoir y établir un pont, et j'espère que vous y passerez aussi nombreuses que possible.

Allocution de M. Alfred Croiset

Vous n'attendez pas de moi, après les excellentes observations si intéressantes que vous a présentées mon ami et ancien élève, M. Pichon, que je vous fasse un discours. J'ai tenu surtout à venir aujourd'hui ici pour remercier Mlle Millard et ses collaboratrices de l'œuvre qu'elles ont entreprise, et pour témoigner par ma présence même de l'intérêt que le Conseil de l'Université tout entier attache à cette œuvre excellente. Nous sommes convaincus en effet dans l'enseignement supérieur que rien n'est plus utile pour préparer aux jeunes filles des années vraiment fécondes, vraiment actives d'enseignement supérieur que cette espèce de transition si habilement ménagée, et nous sommes convaincus aussi que pour un certain nombre de jeunes filles, pour celles qui ont le courage et la force intellectuelle de "entreprendre, quelques années d'enseignement supérieur, même en dehors de toute carrière et profession, sont un avantage, un bénéfice extrêmement considérable.

Je ne veux pas revenir sur les observations que vous a présentées si bien tout à l'heure M. Pichon, au sujet des différences entre l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire. Cependant il y a un point sur lequel je vous demande la permission d'insister encore un peu. M. Pichon vous a dit très justement que l'enseignement supérieur avait un caractère objectif, comme on dit aujourd'hui, historique, que de plus c'était un enseignement forcément plus spécialisé, et c'est évident : la spécialité est une nécessité dès qu'on veut approfondir. Mais on a quelquefois fait à l'enseignement supérieur un reproche de ce caractère spécial, en disant que par là il perdait ses caractères éducatifs, en quelque sorte, qui étaient si essentiels sans un enseignement, quel qu'il fût, qu'on pouvait arriver à faire des spécialistes, ou si on veut se servir d'un terme différent, des contremaîtres, mais qu'on n'arrive pas de cette façon-là à cultiver l'esprit pour lui-même et à le développer.

Et bien je vous demande la permission de vous prier de réfléchir un instant sur ce point : ce n'est pas, dit-on, une culture générale, c'est une culture spéciale et pratique ; mais je crois que c'est une culture générale, et de premier ordre. Et pourquoi ? Le voici : c'est que quand on approfondit une question, quelle que soit, on donne à son esprit des habitudes qui vont loin. Un esprit qui ne se contente pas de voir à la superficie des choses, mais qui sur tout sujet, sur toute question, éprouve le besoin, cette espèce de besoin qui devient comme une nécessité intellectuelle de voir le vrai tel qu'il est, de le serrer d'aussi près que possible, d'employer les méthodes les plus rigoureuses, les plus honnêtes je dirais volontiers, pour arriver à reconnaître cette réalité qu'il étudie ; un esprit qui prend cette habitude, et qui de plus acquiert petit à petit par l'exercice la force de suivre sa recherche, de ne pas se contenter tout de suite d'une apparence de vérité, cette apparence elle-même, et bien croyez-vous que cet esprit-là n'a pas acquis aussi au point de vue de la culture générale, au point de vue de sa forme, quelques-unes des qualités les plus précieuses qu'il soit donné à l'esprit humain d'acquérir, quelques-unes de celles justement qui permettent à l'esprit de gouverner en quelque sorte ses habitudes, ses instincts, d'aller plus loin; quelques-unes des forces qui sont les éléments essentiels de cette évolution intellectuelle, qui la constituent ; s'il n'y a pas chez un certain nombre d'esprits cette espèce de flamme et de flamme dirigée qui pousse à aller plus loin, à pénétrer plus avant, mais avec prudence, suivant des méthodes rigoureuses, il est bien clair qu'on risque de tomber très vite dans une espèce de routine somnolente qui est le contraire de la vie intellectuelle.

Je crois donc que cet enseignement supérieur spécialisé, s'il approfondit véritablement les questions, et s'il donne des habitudes de curiosité rigoureuse, de curiosité nette et sincère, est un moyen très puissant de culture générale qui consiste à avoir des clartés de tout, à savoir un peu de toutes choses, c'est très nécessaire ; mais ce n'est qu'une partie de la culture générale, et je dirai que la plus importante c'est de développer en soi une force par laquelle on veut, sur un sujet donné, quel qu'il soit, avoir assez de vigueur et assez de possession de soi pour aller aussi loin que possible dans la recherche de la vérité.

On vous disait tout à l'heure que le latin et le grec ne furent pas extrêmement cultivés, en général, par les jeunes filles. Il paraît cependant que le latin ne va pas mal, mais le grec est jusqu'à présent dans une situation un peu négligée. Je voudrais vous exhorter en deux mots à faire du latin et du grec, même du grec, c'est extrêmement nécessaire ; et vous le comprenez je crois. Ce ne sont pas les raisons théoriques qui vous ont empêchées de faire du latin et du grec jusqu'à présent ; c'est la raison toute pratique qui consiste à se dire : « Il faut faire juste assez pour arriver à l'examen, et nous verrons bien ensuite ». Donc, je n'ai pas de théorie à combattre; je me trouve en présence d'une pratique qui peut s'excuser, s'expliquer, mais enfin qui n'est certainement pas l'idéal même aux yeux de ceux ou de celles qui l'adoptent en réalité.

Et bien, quelle que soit la licence à laquelle vous vous préparez, quelles que soient les études que vous vous proposez de faire plus tard, vous vous trouverez toujours par certains côtés, en présence de l'antiquité qui est en somme à la base de tout. Dès qu'on étudie historiquement les questions, on retrouve l'antiquité ; c'est de là que viennent la plupart des idées de notre civilisation moderne, et rien n'est plus intéressant, pour apprécier la valeur d'une étude contemporaine et moderne de savoir son histoire, de savoir ce qui a fait qu'à tel moment elle a pu être nécessaire, et qu'elle ne l'est peut-être plus aujourd'hui. C'est un procédé de critique et d'intelligence qui a une importance considérable. Par conséquent, l'antiquité vous la retrouvez partout ; vous la retrouvez bien entendu dans les versions latines qui sont dans les examens de licence, mais aussi dans les études que vous ferez, les langues vivantes, l'histoire, la géographie, à mesure que vous pousserez vos recherches plus avant, vous retrouverez devant vous l'antiquité et la plupart de ses idées. Mais il est nécessaire de pouvoir y pénétrer, et y pénétrer avec une certaine familiarité c'est bien difficile ; et bien on vous apprendra ici, et de la meilleure manière, j'en suis convaincu, à comprendre les textes, et à faire des efforts.

J'admire et j'approuve beaucoup l'effort, et je suis bien loin de ceux qui déconseillent l'effort ; je crois qu'en tout, sans effort, on n'arrive pas à grand chose, et qu'il faut s'habituer à être capable d'effort. Mais il y a tout de même effort et effort, et si par hasard on peut avec moins d'effort ou par un effort plus agréable arriver à un résultat plus satisfaisant, véritablement ce serait un sacrifice excessif que de s'en priver. Or, comment fait-on quand on veut apprendre par exemple une langue vivante ? On commence par apprendre les éléments de la grammaire, on commence par se mettre en état de lire à peu près, puis le plus tôt possible on va se plonger dans l'atmosphère même du pays où l'on parle cette langue, et petit à petit, des idées nouvelles, des mots nouveaux, des façons de penser nouvelles, vous entrent en quelque sorte par tous les pores, et il y a une pénétration qui vient sans qu'on s'en doute ; de mois en mois on s'aperçoit des progrès considérables qu'on a faits ; on se trouve un peu dans la situation de l'enfant qui apprend à parler, qui balbutie jusqu'au moment où une porte s'ouvre en lui, et où il se trouve [illegible] parler, on ne sait comment [illegible]. Et bien il arrive la même chose exactement, pour les langues vivantes, quand on s'exerce à aller parler dans le pays.

(A suivre.)

Pour recevoir:

I Les chants patriotiques de France et des Pays envahis.

II « L'hymne du Thr[illegible] » l'Etoile du matin, chant d'Alsace, etc.

III Une suite de morceaux en tous genres, chant, piano ou autre instrument.

S'adresser de notre part à M. le Dr de **Editions Nationales,** 13-15, [illegible] Paul, Paris, qui enverra contre remboursement de 1.95 pour un seul ouvrage ou 3 fr. pour les trois.